



## Restauration de l'Oiselon aval et de sa confluence dans l'Ain

Compte rendu de réception de chantier du 13 septembre 2023

Date de démarrage et durée estimée des travaux : 04/09/2023, sur 10

jours Première réunion de chantier : 06/09/2023

Maître d'ouvrage : SR3A

Montant du marché : 39 074 euros HT

### 1- PRÉSENTS

M./ Mme	Prénom	NOM	Structure	Présent	Diffusion
M	Denis	Vial	Conseiller municipal à la mairie de Pont d'Ain) et référent communal au SR3A	X	X
Mme	Marianne	Desbons	Conseillère municipale à la mairie de Pont d'Ain	X	X
M	Joseph	Benil	Conducteur de travaux chez Tchassagne	X	X
M	Yannick	Avy	Chef d'équipe chez Tchassagne	X	
M	Gilles	Picard	Président de la société de pêche privée de l'Oiselon	06/09/23	X
M	Benjamin	Trottet	SR3A / Chargé de projet	X	X
M	Hervé	Quillard	CA AAPPMA PLA	06/09/23	X
M	Sébastien	Aubert	OFB		X
M	Pierre	Bompard	Directeur FDAAPPMA 01		X

### 2- OBJET DE LA RÉUNION

Réunion de fin de chantier.

Présenter les ouvrages de diversification en lit mineur (sur 250 m), de dérivation vers le bras conservé (75 m).

Finaliser les derniers travaux à réaliser et préparer le repli de chantier.

### 3- PRINCIPAUX POINTS ABORDES

#### Avancement des travaux

- Terrassement du tracé aval, conservé : terminé le 05/09 – Choix d'un gabarit du lit un peu sous dimensionné au vu des surfaces contaminés par la renoué et du caractère très sableux des berges. Les crues ajusteront le gabarit attendu. 60 m<sup>3</sup> de matériaux contaminés ont bien été déblayé, puis enfouis sous le bouchon et dans la nappe alluviale de l'Ain. Afin de faire circuler les engins quelques sujets ligneux ont été coupés. Du bois mort sur pieds a pu être conservé. La mise en lumière sur le secteur reste limitée mais n'empêchera pas la repousse de la renouée sur le secteur. Des plaques de tôles ont permis aux engins de circuler sur les surfaces contaminées. Les engins ont été inspectés à chaque sortie de zone. Dans plantations de boutures de saules, de peupliers noirs et de plants forestiers seront installées à partir de l'automne.
- Réalisation du bouchon : terminé le 08/09 – l'arrête rocheuse est finalement apparente et implanté en amont afin de garantir le maintien du bouchon obligeant un virage à 90°. L'ancrage des blocs est implanté sous le substrat à - 70 cm. La partie supérieure de l'ouvrage à été semé et recouvert partiellement d'un géotextile coco tissé. Dans plantations de boutures et plants forestiers seront installées à partir de l'automne.
- Diversification du tracé rectiligne : En cours - La circulation des engins se faisant par le lit, tous les ouvrages se réalisent de l'aval vers l'amont. La confection des peignes et la pose des blocs se réalisent en même temps, pour évoluer ensuite plus en amont. Afin de façonner le fond du lit (création de fosses), quelques banquettes gravelot-terreuses ont permis de diversifier le faciès. Les têtes d'ouvrages sont protégées par des petits blocs et d'un géotextile coco et semé en herbacées.

#### Fin des travaux

- Remise en état : sera réalisée le jour même avec deux jours d'avance. Un merlon terreux devra être remis en place à l'entrée de la plateforme du chantier pour ne pas permettre l'accès au site après travaux. Les déchets trouvés sur le ruisseau seront évacués. Au droit de la plateforme, de nombreux petits déchets sont présents. L'entreprise précise que tout ne pourra être enlevé (décharge à proximité) mais que tout ce qui a été trouvé dans le cours d'eau sera évacué et trié.  
La rampe d'accès au lit sera terrassée. En pied de berge, une banquette sera installée à la place.

#### Bilan de l'opération

La commande réalisée reste conforme au cadre réglementaire et au montant du marché. Les travaux se terminent donc le mercredi 13 septembre.

Le technicien explique que les aménagements installés en lits mineurs évolueront au fil des épisodes hydrauliques liés au contexte du secteur : marnage important de la rivière d'Ain, faible pente du tronçon, matériaux alluvionnaire dominant donc érodables.

Ainsi les peignes de branches pourront à terme piéger des alluvions et tendre à une re végétalisation naturelle.

Un suivi sur plusieurs années sera être mise en œuvre sur le développement des plantations et de la renouée, sur l'évolution des aménagements afin de définir les besoins d'entretien.

La commune interroge sur la gestion halieutique à la suite des travaux.

Le technicien explique qu'un suivi piscicole préalable a été effectué par la FDAAPPMA01 au printemps 2023 par une pêche d'inventaire sur le tronçon restauré et en amont (hors travaux) comme site témoin.

Un suivi hivernal des frayères de truites sera réalisé sur plusieurs années entre novembre et décembre de chaque année.

Le SR3A sollicitera probablement la FDAAPPMA01 pour le suivi piscicole. Au vu des assecs estivaux fréquents, des pêches de sauvetage seront probablement nécessaires.

L'association agréée PLA (Les Pêcheurs à la Ligne de l'Ain) pourront contribuer à ce suivi et aussi alerté sur les nécessités d'intervenir pour les pêches de sauvetage.

La mise en place d'une régentation sur la pratique de la pêche sera à définir par les acteurs concernés (gestionnaires, propriétaires et usagers).

### 3- ILLUSTRATIONS DU CHANTIER



*Diversification du tracé par pose de blocs, de banquettes et de peignes Avant, pendant et après travaux (Mise en eau le 22 septembre).*



*Aménagement du tracé aval (contexte sableux)  
Avant, pendant et après travaux.*







*Fosse d'enfouissement des terres contaminées par la renouée. Création du bouchon et du tracé conservé*